



Parc naturel marin du golfe du Lion



- **Site internet :**

<https://parc-marin-golfe-lion.fr/>

- **Contact :**

Grégory AGIN, gregory.agin@ofb.gouv.fr

Chargé de mission Usages industriels et aménagements maritimes

- **L'établissement :**

Le Parc naturel marin du golfe du Lion est un établissement public à caractère administratif sous tutelle de l'Office français de la biodiversité (OFB). Il fait partie d'un réseau de 9 parcs naturels marins situés en métropole et dans les Outre-mer. Un Parc naturel marin permet d'assurer une gestion cohérente et non morcelée d'un grand espace maritime. Le Parc a pour ambition de répondre à trois objectifs fondamentaux :

- la connaissance du milieu marin,
- la protection de ce milieu et des espèces qu'il abrite,
- la contribution au développement durable des activités maritimes.

- **Zone d'étude :**

Le Parc naturel marin du golfe du Lion a un périmètre de 4 010 km². Sa limite nord est située sur la commune de Leucate et sa limite sud sur la commune de Cerbère, à la frontière avec l'Espagne. Il comprend 12 communes littorales sur plus de 100 kilomètres de côte (la côte Vermeille au sud où les Pyrénées rejoignent la mer (côte rocheuse) et le nord sableux qui borde la plaine du Roussillon (côte sableuse).

Sa limite est, au large, est fixée à 35 milles nautiques, où les profondeurs atteignent 1 200 m.

- **Activités principales :**

Le Parc naturel marin du golfe du Lion est fortement impacté par l'érosion du littoral. Pour s'adapter à ces risques, une réflexion commune avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné par ces risques littoraux est menée depuis 2018.

En 2018, le séminaire « Érosion, climat, quel littoral pour demain ? » marquait le lancement d'Ambition Littoral. Cette démarche qui associe les élus, décideurs, scientifiques, experts et agents des collectivités, a pour objectif de développer une vision globale et de responsabiliser ces acteurs face aux risques littoraux. Une feuille de route, d'une durée de 3 ans, a été définie au premier semestre 2019. Elle prévoit l'organisation de 5 ateliers participatifs sur le fonctionnement du littoral, le cadre réglementaire ou encore les outils de gestion et d'aménagements pour s'adapter et apprendre à vivre avec ces risques. Au terme de cette démarche, la communauté constituée bénéficiera d'un socle de connaissance identique pour penser et aménager le littoral de demain à une échelle spatiale et temporelle adaptées. Ces connaissances conditionneront l'adaptation, la résilience et le cadre et la qualité de vie de demain.

Lien : <https://parc-marin-golfe-lion.fr/editorial/la-demarche-ambition-littoral>

